Projet à l'étranger et escroquerie

Par **Chrystele**, le **12/07/2024** à **18:38**

Bonjour, je me permets de vous contacter car j'aimerai avoir un conseil concernant un projet en Tanzanie qui a qui a mal tourné. J'ai investi dans une voiture de safari 30000 dollars sans compter les réparations par la suite. Il se trouve que le véhicule n'était pas « parfait » comme prétendu et que je suis tombée sur un groupe d'escrocs qui ont gardé un double des clefs pour la louer à mon insu soit 2000 km la location (environ 100 dollars la journée). Je n'ai malheureusement pas été bien entourée car mon ami s'est avéré également être un escroc et faisait parti de cette magouille. Sans compter que je ne suis pas la première femme qu'il arnaque et à qui il soutire de l'argent. Comment puis je faire pour récupérer mon argent sachant que j'ai fait un virement de ma banque? Je vous remercie pour votre retour.

Par **Lorella**, le **13/07/2024** à **11:19**

Bonjour,

Je ne connais pas la procédure. Peut-être renseignez-vous auprès de la Préfecture de votre domicile.

PS : je comprends que vous êtes en France en ce moment.

Par **D-Fens**, le **13/07/2024** à **12:17**

Bonjour.
Je ne suis pas du domaine du droit. Mes réponses restent donc de simples suggestions.
J'ai beaucoup voyagé, et vécu dans quelques pays différents. Selon moi, la première chose à faire est d'agir sur place, en Tanzanie donc, en déposant une plainte, puis en contractant un avocat qui appuiera et suivra votre plainte, constituera le dossier avec vous et sollicitera les autorités et institutions compétentes (qui peuvent être variées).

Je vous invite à choisir un avocat recommandé par des gens de confiance, ou un cabinet qui a pignon sur rue (c'est-à-dire un site web solide), ou à défaut un des avocats recommandés par l'Ambassade.

Les ambassades et consulats ont toujours une liste de médecins et d'avocats plus ou moins assermentés sur place.

À titre personnel, je trouve que 30.000 USD pour un 4x4 d'occasion (et visiblement en mauvais état, puisque ayant nécessité des réparations immédiates), c'est beaucoup trop cher !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés